



Note de recherche - 1er septembre 2015

### Les angles morts de la défense antimissile

Alexis Baconnet

Alexis Baconnet est chercheur à l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS). Membre de l'Académie européenne de géopolitique.

\*\*\*\*\*

Nouvelle orientation des choix stratégiques des Etats occidentaux sous impulsion américaine, la défense antimissile (DAM) est néanmoins un concept flou, théoriquement antinomique avec la dissuasion nucléaire<sup>1</sup>, d'une efficacité technique présente douteuse, d'une efficacité future remettant potentiellement en cause la dissuasion nucléaire, et posant un risque de tutelle techno-stratégique américaine sur les alliés<sup>2</sup>.

1 La DAM n'est pas nécessairement incompatible avec la dissuasion conventionnelle telle qu'elle existe actuellement. Il en irait autrement en envisageant la disparition de l'arme nucléaire et la généralisation d'une dissuasion conventionnelle d'une telle puissance qu'elle pourrait inspirer une terreur identique dans ses effets psychologiques à celle de l'actuelle dissuasion nucléaire. Mais de tels moyens conventionnels de dissuasion échappent cependant au « rapport coût-efficacité de l'arme nucléaire » (général Ailleret), ce qui rend peu probable leur généralisation en dehors d'Etats très riches et technologiquement avancés, interdisant de ce fait l'émergence d'un régime de dissuasion conventionnelle.

2 Cf. sur ce thème Alexis Baconnet, « Au-delà de la défense contre les missiles : une stratégie américaine anti-dissuasion », in Philippe Wodka-Gallien (dir.), *Le nucléaire militaire. Perspectives stratégiques*, numéro spécial de la *Revue Défense Nationale*, n°782, été 2015.

Les progrès de la portée des missiles de croisière, le fait que les missiles de croisière comme les missiles balistiques aient une capacité nucléaire, que les Etats-Unis développent un programme de conventionnalisation de la dissuasion (*Prompt global strike*) à partir de missiles balistiques emportant des charges conventionnelles ou inertes, que les forces armées déployées soient aussi exposées à une menace balistique de courte et de moyenne portée, que la DAM de théâtre de l'OTAN (lancée en 2005) serve de base à l'édification d'une DAM de territoire de l'Europe (lancée en 2009) elle-même connectée au système global de DAM américain, tendent à brouiller les distinctions conceptuelles et à laisser planer la possibilité d'interdire, théoriquement, tout type de frappe, notamment nucléaire (missile balistique sol-sol ou mer-sol, missile de croisière air-sol ou mer-sol).

Aussi faut-il plutôt raisonner en termes de défense antimissile de territoire et de théâtre (DAMTT)<sup>3</sup> et

3 D'après l'expression du Centre interarmées de concepts, de doctrines et d'expérimentations (CICDE), *Réflexion doctrinale interarmées*, RDIA-2012/009, N°

sauter de l'antibalistique à l'antimissile « simple » et vice versa, pour tenter de saisir l'adossement réciproque des deux ainsi que les implications conventionnelles et nucléaires.

A partir de la *Ballistic Missile Defense Review* 2010 et des déclarations des sommets de l'OTAN de Strasbourg (2009), Lisbonne (2010), Chicago (2012) et Newport (2014), on voit que le dessein antimissile américain est de connecter à la DAM de territoire des Etats-Unis : une DAM de territoire de l'Europe à partir du développement de la DAM de théâtre existant en Europe dans le cadre de l'OTAN, une DAM moyen-orientale autour de l'allié israélien ainsi qu'une DAM asiatique autour des partenaires japonais, sud-coréens et australiens.

Le but est de répondre à la menace posée par la prolifération des vecteurs balistiques de portées moyennes à intermédiaires (1 000 km – 5 500 km) en provenance d'Etats et d'entités non étatiques perçus comme non dissuadables (Corée du Nord,

131 DEF/CICDE/NP du 31 mai 2012.

Iran, Syrie, entité terroriste type Hezbollah). Cette vision semble reposer sur une sorte de différentialisme stratégique selon lequel ces Etats seraient inaccessibles à la dissuasion et donc irrationnels, ou d'une rationalité propre à leur culture.

Or, les actuelles technologies antimissiles semblent d'un succès très mitigé. Par exemple, les tests réalisés pour la défense antimissile balistique (DAMB) américaine l'ont été sur la base de missiles autochtones, de technologies connues et parfois même à l'aide de balises placées à l'intérieur du missile cible<sup>4</sup>. Sans compter que les trente-trois missiles antibalistiques déployés en Alaska et en Californie sont sujets soit à un problème électrique relatif à la transmission d'énergie et de données, soit à un problème lié aux moteurs verniers des ogives, soit au deux. Sur seize tests conduits entre 1999 et 2013, huit ont échoué.

Il suffit par ailleurs qu'un missile nucléaire au sein de plusieurs salves puisse atteindre sa cible pour rétablir la dissuasion. D'autre part le « rapport coût-efficacité » de l'arme nucléaire (général Ailleret) ne manquera pas de stimuler une nouvelle course aux armements, un retour du mirage, une amélioration de la pénétration des missiles (robustesse, manœuvrabilité, furtivité, leurrage), une prolifération des missiles de croisière contre lesquels les systèmes antibalistiques sont inopérants, une inflation des DAM (russe, chinoise...).

On pourrait donc en déduire que, sans grande efficacité, les systèmes de DAM ne posent pas de problème existentiel à la dissuasion nucléaire. Mais le fondement de la dissuasion nucléaire est que les Etats acceptent que plane l'existence d'une certaine menace réciproque sur leurs intérêts vitaux. En cherchant à supprimer cette possibilité, la DAM tend à annuler la dissuasion nucléaire et à

restaurer la possibilité de guerre de grande ampleur.

Certes, l'existence du projet américain de DAM repose sur un agrégat de raisons : culture stratégique joministe capacitaire, refus de la proximité (balistique) de l'ennemi (poids de l'isolat continental), manque de confiance en l'efficacité de la dissuasion nucléaire envisagée comme une arme d'emploi et perception différentialiste de la rationalité des autres cultures, difficulté fondatrice face à l'ex-URSS à blinder les silos de missiles, accroissement de la précision et du nombre des vecteurs balistiques, refus en cas de fonctionnement de la dissuasion nucléaire de la paralysie découlant de l'équilibre établi avec les autres puissances nucléaires ainsi que refus de l'accession de nouvelles puissances proliférantes au bénéfice de cet équilibre...

Mais il faut aussi s'interroger sur ce que peut cacher la DAM, parce que son coût exorbitant, son efficacité douteuse et le ciblage de menaces évanescentes peinent à convaincre. Le pari ne serait-il pas d'espérer que la DAM fonctionnera à très long terme, qu'à ce moment elle ciblera en réalité la Russie et la Chine, et que pour l'heure, une extension pluri-étatique du projet permettra de se financer à moindre coût tout en bénéficiant de sites de surveillance proches de l'environnement russe et en établissant un contrôle sur les alliés (tutelles techno-stratégiques<sup>5</sup>, siphonage des budgets, pénétration des bases industrielles de défense, pillage des R&D) ?

La DAM aurait alors pour fonction de participer à une réduction voire à un décrochement de l'intérêt des Etats pour l'arme nucléaire. Dès lors, la DAM pourrait être une stratégie anti-dissuasion adossée à la stratégie de désarmement nucléaire, traduisant la volonté américaine d'être à terme la seule puissance détentrice du feu nucléaire (ou bien, en cas

d'aboutissement réciproque du désarmement nucléaire, la seule puissance détentrice d'une capacité de dissuasion conventionnelle surclassant celle des autres Etats).

DAM, désarmement nucléaire, conventionnalisation de la dissuasion et supériorité capacitaire conventionnelle pourraient être des pans d'une construction métastratégique *post* nucléaire. C'est parce que le nucléaire n'est plus, par sa diffusion, une technologie conférant un pouvoir de rupture à leur unique avantage que les Etats-Unis déploient une DAM et souhaitent que le monde se dénucléarise.

\*\*\*\*\*

Alexis Baconnet, « Les angles morts de la défense antimissile », *Note de l'institut français d'analyse stratégique* (IFAS), 1<sup>er</sup> septembre 2015. <<http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article283&lang=fr>>

*Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

4 François Géré, « La Défense anti-missile, la France et l'OTAN : retour au réel », *Institut français d'analyse stratégique* (IFAS), 21 novembre 2010. <<http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article200>>

5 Cf. notamment Alexis Baconnet, « Vers la normalisation stratégique ? », *Note de l'Institut français d'analyse stratégique* (IFAS), 21 février 2015. <<http://www.strato-analyse.org/fr/spip.php?article276>>

*Fondé en 2001 par François Géré, l'Institut français d'analyse stratégique (IFAS) est un centre de recherche privé français, spécialisé dans l'étude des questions de stratégie, de défense et de relations internationales. A partir d'une équipe interdisciplinaire, l'IFAS conduit des recherches intégrant domaines flous et sciences dures et croisant les approches macrostratégiques (dimension globale des affrontements) et microstratégiques (particularités régionales des affrontements). L'institut travaille notamment sur : la dissuasion nucléaire ; la prolifération nucléaire ; les risques chimiques et bio-bactériologiques, les stratégies liées aux missiles et aux anti-missiles ; le développement de l'activité militaire spatiale ; le terrorisme et la guérilla ; la défense et les stratégies dans l'espace euratlantique, en Asie et au Moyen-Orient ; la pensée stratégique contemporaine ; les modalités de contrôle de la violence organisée et de retour à l'état de paix ; le rôle des organismes internationaux dans la gestion des crises et leur résolution ; les opérations d'information ; l'action psychologique et la médiatisation des conflits ; la cyberstratégie.*

[www.strato-analyse.org/fr](http://www.strato-analyse.org/fr)

